

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, ce CHSCT s'est tenu principalement en présentiel.

La DDFIP nous a présenté à cette occasion le nouvel assistant de prévention Nicolas REY, qui reste en doublon avec Jérôme PIENNE pour une période d'adaptation.

Point 1 – Approbation de PV du CHSCT

Les PV du 16/03/2021 et du 03/06/2021 sont toujours à la relecture de l'administration.

Point 2 - Examen des sources d'identification des risques

- *Registres santé et sécurité au travail*

** DDFIP*

CFP Barberaz – Dysfonctionnement du système de régulation de température et panne de l'ascenseur – ces deux problèmes ont été réglés après signalement au propriétaire du bâtiment.

** Douane*

Bureau de Grenoble – Gros travaux d'entretien des espaces verts – prestation non faite à ce jour car changement de prestataire effectué suite à la fermeture de la société précédente ; dossier à suivre.

Bureau de Grenoble – Gène olfactive occasionnée par les chats errants (excréments, urines) – solution d'un répulsif fourni par l'administration, à priori le problème est réglé (pas de retour à ce jour).

BSI Chamonix – Dangerosité de la voie lors des contrôles (traversée sur les zébra - entrée/sortie du Cerro) – Gestion de la voie par le TMB (Tunnel du Mt Blanc), voir ce qui a été entrepris pour régler ce problème (comme des plots en plastique vert pour délimiter le zébra et empêcher les véhicules de mordre dessus).

Pour le Directeur Régional (DR) il n'y a pas un réel problème de sécurité, il s'agit juste d'infractions au code de la route.

A notre avis, Le DR minimise les risques pour ses agents.

L'administration des Douanes ne peut rien faire à part faire pression sur le TMB, puisqu'il s'agit de signalisation de voirie.

Solidaires Finances insiste sur une réelle interpellation du TMB à ce sujet, afin qu'il prenne alors la responsabilité de leur inaction s'il y a un accident.

BSI Montmélian – Demande d'une dotation individuelle de lampe pour les missions de contrôle- Problèmes de perte/casse, de non fonctionnement, ou non rechargées. Vu au Budget, dotation de 50 lampes individuelles pour les services.

BSI Chamonix (Résidence de la Masse)– problème concernant l'entretien des espaces verts sur la Masse de Chamonix – Ne concerne pas l'administration des Douanes, mais seulement le bailleur.

- **Accident travail**

➤ Le Dr Veyrat revient sur la recrudescence des accidents de trajet avec le retour des agents en présentiel.

Elle met également l'accent sur le fait que le télétravail qui s'est largement développé ces derniers mois, nécessite le transport du matériel informatique, pouvant engendrer des accidents du fait d'un encombrement et une charge supplémentaire.

Le Dr Veyrat insiste sur l'importance du suivi des accidents de service et leurs conséquences, que ce soit au niveau physique et/ou psychologique, car ils peuvent amener à un réel blocage de la reprise de travail et ainsi impacter les services.

➤ L'ISST observe que certains équipements de type rampe d'escalier sont efficaces et qu'il faut donc continuer à veiller à leur bonne installation.

Il rappelle l'importance de la vigilance concernant les fermetures de portes et portières pour éviter des accidents de type écrasement. Des rappels à ce sujet auprès des agents doivent être prévus.

En ce qui concerne des blessures de manutention lors des missions de fouilles, l'ISST préconise toujours l'échauffement avant la prise de poste et plus de sport pour les agents. Il regrette le manque d'intérêt des agents pour les formations « gestes et postures adaptées » qui éviterait bon nombre d'accident selon lui. A la lumière de cette remarque une sensibilisation des agents est prévue.

Concernant les accidents de type sonore (coup de feu/ éclatement de pneu) l'ISST interroge le DR sur les équipements de bouchons de protections pour les agents piétons, mis en place sur Annecy mais pas encore sur Chambéry, ce sujet ayant déjà été débattu lors d'un précédent CHSCT.

➤ Solidaires finances observe de nombreux accidents de service sur les brigades de Chamonix et du Cerro, et s'interroge sur un problème de fatigue lié à l'organisation des plannings de ces équipes.

L'ISST et le DrVeyrat soutiennent que la thèse de la fatigue des horaires décalés, ainsi que les problèmes d'alimentation et d'hydratation liés à ces horaires atypiques, entraînent des manques de vigilance.

Le DR nie (comme à son habitude) la responsabilité organisationnelle de l'administration des Douanes. Pour lui, il impute aux agents de s'adapter à leurs horaires et de faire le nécessaire pour être prêt.

Le Dr VEYRAT propose alors d'étudier l'agenda de travail des agents afin de voir si les moments de récupération sont assez conséquents, ainsi que la quotité d'agent de travail. Afin de tenter d'améliorer les choses pour que les agents aient assez de repos entre 2 prises de poste (à ce jour : 8h entre 2 prises de poste).

Le DR finit par consentir que les conditions horaires de travail arythmiques, peuvent effectivement poser problème, mais pour lui le métier induit cet état de fait.

Solidaires Finances propose également une formation de sensibilisation concernant l'alimentation des agents en horaires décalés.

- **Exercices évacuation**

L'ISST rappelle qu'un exercice par an doit être prévu pour les bâtiments de moins de 50 agents et 2 par an pour ceux de plus de 50 agents.

* *DDFIP*

Aucun exercice n'a été effectué sur la période.

Solidaires Finances émet une remarque sur la mise à jour des listes sur sites des personnels dédiés à la sécurité-incendie, car il y a eu beaucoup de mouvements de personnel au 1^{er} septembre ; ainsi qu'un développement du télétravail qui obligerait les chefs de service et de site à revoir l'effectif (à la hausse) nécessaire à la sécurité en cas d'incendie.

La DDFIP s'engage à communiquer rapidement sur le sujet auprès des responsables de service et de site, afin que le nécessaire soit fait dans les meilleurs délais.

L'ISST rappelle que les portes palières (coupes-feu) doivent rester fermées même en temps de crise sanitaire.

** Douane*

7 exercices ont été effectués sur la période.

L'ISST fait une remarque sur la nécessité d'une sortie de secours supplémentaire sur les sites de Modane Fer et sur la BSI de Montmélian.

Le DR répond qu'il y aura une étude pour Modane mais que Montmélian est voué à déménager d'ici 2 ans.

Il recommande également l'installation d'une alarme incendie de type 4 sur le site de Modane-Bellevue – vu au Budget de ce CHSCT.

Comme pour la DDFIP la mise à jour des agents dédiés aux évacuations doit être effectué.

- **Fiches de signalement**

** DDFIP*

5 fiches de signalement

Le Dr Veyrat insiste sur l'accroissement des agressions physiques et/ou verbales et fait part de son inquiétude à ce sujet ; la DDFIP partage ce constat; mais explique que certains signalements font suite à l'exaspération de sortie de crise sanitaire.

La DDFIP est interrogé par Solidaires Finances sur les modalités du signalement au procureur (application de l'article 40). Il s'agit d'un simple courrier au procureur de la part du DDFIP relatant les faits, avec documents à l'appui s'ils existent. Mais le choix du signalement ou non revient tout de même à la DDFIP, et ce fait donc au cas par cas, avec une attention à la nuance et à l'appréciation de chaque situation. La DDFIP insiste sur la complémentarité de la plainte individuelle de l'agent et du signalement au procureur.

Pour le Dr Veyrat l'application de l'article 40 doit être automatique dès lors qu'il y a agression physique ou verbale, et insiste sur l'importance de l'accompagnement et de l'appui de la hiérarchie envers ces agents victimes. Elle propose une prise en charge par l'administration du suivi médical par des spécialistes suite à ces agressions. Elle pointe également l'attention sur les différences de réaction selon les agents, et de ne pas négliger les non-dits.

La DDFIP assure de son appui aux agents victimes et leur accompagnement, avec des contacts téléphoniques et sur place. Les agents sont encouragés à porter plainte.

Le Dr Veyrat déplore un isolement récurrent des agents d'accueil.

La DDFIP en convient et tente de mettre en place des mesures de sécurité complémentaire : vidéosurveillance en place et à venir sur les sites (AIX-LES-BAINS) et bouton d'alarme silencieuse.

* Douane

RAS

- **Visites/notes de l'ISST**

* DDFIP

Rapport de visite de l'ISST à la Trésorerie de Bourg-St-Maurice, 8 juillet 2021.

L'ISST a présenté succinctement son rapport.

Points évoqués :

- la non-conformité électrique
- Document amiante non mis à jour
- l'encombrement des locaux
- les risques psychosociaux liés à la situation de la trésorerie suite au NRP (changement de statut de la trésorerie qui devient une antenne du SGC de Moûtiers, la rotation importante du personnel qui nécessite une formation accrue des nouveaux agents).

➤ Suite à la remarque sur la multiplicité des multi-prises, Solidaires Finances a évoqué l'importance de faire un état des lieux de tous les sites afin de revoir les installations électriques. En effet, suite au développement de l'informatique (double-écran, casque téléphonique) le besoin en prises électriques sécurisées est multiplié.

A ce sujet l'ISST rappelle qu'il faut être prudent sur les capacités électriques de chaque bâtiment, et insiste sur le fait que les petits électroménagers (type micro-ondes et bouilloires) doivent être limité au maximum dans les services car générateurs (de part leur puissance), de saturation électrique pouvant générer un incendie électrique.

La DDFIP lance l'idée d'un éventuel audit électricité sur toute la Savoie, qui pourrait également être étendu à l'administration des Douanes.

➤ Pour le DAT (amiante), le propriétaire a été sollicité, en attente de retour à ce jour.

➤ En ce qui concerne l'encombrement des locaux, Solidaires Finances demande à ce que le nécessaire soit fait régulièrement, et de ne pas attendre la visite de l'ISST pour agir.

Réponse de la DDFIP : A priori le désencombrement a été enclenché sur tous les sites. Don aux collectivités territoriales de certains matériels en bon état et non utilisés (par les domaines). Des actions ponctuelles seraient aussi initiées sur demande de gestionnaire de site et de chef de service.

➤ Enfin pour ce qui est des risques psychosociaux, le Dr VEYRAT regrette l'absence de réponse de la DDFIP.

La DDFIP concède des problèmes organisationnels de dernières minutes qui compliquent les choses. Ils évoquent un chef de service qui apaise pourtant les craintes de ses agents suites aux mutations et arrivés de contractuels.

La DDFIP insiste pour autant sur le fait que le SGC de Moûtiers n'est qu'une seule entité, Bourg-Saint-Maurice en faisant partie. Les missions exercées dorénavant seront différentes mais tout a été expliqué aux agents.

Sur la question d'un fort turn-over sur le site de Bourg-Saint-Maurice, La direction se dédouane en invoquant la libre mobilité des agents qui entraîne une rotation importante de personnel sur ce secteur géographique (le problème étant le même sur Moûtiers).

La chef de service s'organise avec les missions et le nombre d'agents qu'elle a. Ces éléments sont amenés à changer, un accompagnement est effectué par la DDFIP.

Rapport de visite de l'ISST à la TPH (Trésorerie Hospitalière), 31 mai 2021.

Les mêmes points que pour la trésorerie de Bourg-Saint-Maurice ont été soulevés au niveau électrique, amiante et encombrement.

Les mêmes réponses nous ont données, avec l'attente du retour du propriétaire en ce qui concerne le DAT (amiante).

La prestation de ménage des locaux n'est à priori pas satisfaisante ; le contrat de 1h/jour étant peut-être à revoir. Le BLI a été sollicité à ce sujet afin de faire le point avec la société de ménage.

- **Mesure du Radon**

* **Douane**

Brigade de Chamonix : Résultats satisfaisants < 300Bq, mais restent élevés 283 Bq dans le garage, ainsi un devis a été demandé pour la mise en place d'une grille d'aération.

Bourg-Saint-Maurice : le contrôle est à faire en hiver 2021/2022.

Chalet de la Rosière : pas de nécessité car non occupé l'hiver et très peu l'été.

Poste du Cerro (Tunnel du Mt Blanc) : Résultats satisfaisants < 300Bq

Il est rappelé que le meilleur moyen de diminuer les concentrations de Radon dans les locaux est l'aération de ces derniers.

Point 3 – Budget

Les propositions d'actions ont été étudiées lors d'un précédent GT (groupe de travail).

Les actions de financement demandées suite à **aménagement de poste par le médecin de prévention** (3 claviers d'ordinateur compact + 1 souris verticale + 1 pavé numérique, logiciel d'agrandissement Zoom Text, Tenue moniteur de tir, protections auditives motards) ont toutes été acceptées.

Deux nouvelles propositions DDFIP d'aménagement de poste nous ont été présenté :

- 1 Fauteuil ergonomique avec renfort lombaire ;
- Boîtier d'alimentation comme dans les services pour ordinateur portable et 2 écrans installés au domicile.

Validation unanime pour ces 2 dernières actions.

En ce sens une concertation est prévue afin d'évaluer les dépenses moyennes et annuelles en aménagement de poste, afin d'allouer pour le budget de l'année prochaine une somme dédiée pour ce type d'action. Ainsi les délais d'obtention du matériel par les agents sera raccourci. Cette solution serait votée lors du premier CHSCT 2022.

Actions de financement validées :

- 2 bras support téléphone télescopiques
- 1 casque anti-bruit dit « actif » (électronique)
- Installation d'alarmes type 4 sur les 2 sites de la brigade des douanes de Modane
- pose de rampes (main-courantes) dans deux escaliers des locaux de la division de Chambéry (Douanes)
- dotation individuelle en lampes de poche rechargeables
- Une action pour mise en place de vannes thermostatiques au Bureau des Douanes de Chambéry (site de Bissy) a été validée pour la partie unique du changement des vannes ;le désembouage initialement prévu ayant été écarté par l'ensemble des OS, puisque lié à l'entretien du système de

chauffage, et au sens de Solidaires Finances devrait être supporté par le budget fonctionnement des Douanes.

Solidaires Finances demande à cette occasion un recensement au niveau de tous les services en équipement de vanes thermostatiques, pour évaluation des besoins et coûts.

Pour l'achat de système de communication pour motards en mode conférence, les élus de Solidaires finances ont rappelé qu'en 2018, le CHSCT avaient financé ce type de matériel pour le tester et que la DR le finance par la suite si les essais étaient concluants.

La Douane demande au CHSCT de financer le renouvellement de ces équipements. Lors du GT, il a été reconnu que ce matériel était indispensable mais que la DR n'avait pas prévu de le financer. Soucieux de la sécurité des agents, nous avons accepté de prendre en charge le financement mais en précisant que c'était la dernière fois et qu'il fallait que la DR prévoit le financement pour le prochain renouvellement.

Une action pour le nettoyage/entretien des ventilo-convecteurs du site de Chambéry-Pasteur a été écartée au vu du devis qui nous paraît surcoté et inapproprié, sentiment partagé par l'ensemble de l'instance du CHSCT. Cette action sera revue ultérieurement, après consultation du prestataire.

Des supports pour ordinateurs portables en télétravail (pour le domicile) ont été commandé pour test lors du dernier CHSCT, ; Solidaires Finances demande à ce qu'ils soient proposés directement dans les services pour que tous les agents y aient accès, car nous avons constaté que bon nombre de télétravailleur n'avait pas connaissance de ce matériel.

Actions de formation :

- « Evacuation Incendie »- « Maniement extincteur » 1 session à St Egrève, et 1 session à Modane
- « SST initial » formation au secourisme les 14 et 15 octobre 2021

Solidaires Finances a rappelé l'importance des formations, notamment celles concernant la sécurité incendie et le secourisme. Ainsi nous espérons la mise en place de ces dernières plus massivement.

Point 4 – Point de l'équipe pluridisciplinaire

Sujets abordés par l'équipe lors de leur réunion en septembre :

– **le radon**, le médecin de prévention souhaite qu'un point information soit effectué auprès des nouvelles équipes, en insistant sur l'aération des locaux pour l'évacuation du RADON, et les éventuelles conséquences du Radon sur la santé des agents;

Pas de personne compétente en radioprotection pour les Douanes

– **protections auditives pour les motards ;**

– **le plomb :**

Vérification du site Pasteur=>RAS

Exposition aux stands de tir : le Dr Veyrat déplore l'absence des résultats des mesures (5/6 mois de délais), et insiste sur le fait que ces mesures doivent être annuelles. Les derniers résultats datent de 2016 et 2018 avec des données non satisfaisantes. La Direction des Douanes pense avoir un retour semaine prochaine.

– **risques psychosociaux :**

=>retour de plusieurs sites suite aux changements du NRP, notamment Moutiers.

=> étude des fiches de signalement, échanges sur les soucis à l'accueil et la montée en puissance des incivilités des usagers

=> AT (accident du travail) déclarés et non déclarés

– **Les troussees à pharmacie**=> commandes et recensements compliqués, à voir pour modification du fonctionnement à aborder en régional.

Souhait d'intégration de Mme PELLEGRINO (secrétaire-animatrice des CHSCT Isère et Savoie) aux réunions pluridisciplinaires.

Point 5 : Plombémie dans l'eau – DR Douane Chambéry

Un calendrier prévisionnel des travaux est enfin déterminé, avec des travaux s'étalant du 04 au 29 octobre 2021.

Une analyse de l'eau sera faite 1 semaine avant la fin des travaux, entre le 25 et le 29/10.

Le Dr Veyrat interroge la DR au sujet de l'Ingénieur Santé Environnement de l'ARS qui devait venir en renfort de conseil de l'administration. Sans nouvelle de l'ARS à ce sujet depuis l'année dernière le Dr Veyrat propose de reprendre contact avec l'ARS à ce sujet pour voir si cet ingénieur puisse intervenir à la fin des travaux.

Point 6 : Point COVID

Le Dr Veyrat fait un point sur la situation sanitaire actuelle ; avec une décrue des différents indicateurs du COVID en métropole, et un taux de vaccination important.

La situation s'améliore ; notamment en Savoie où les efforts ont été efficaces en évitant le pire pour nos agents.

Mais le maintien des gestes barrières et des masques doit être de mise, dans l'attente d'éventuels effets saisonniers qui pourraient venir en cette fin d'année.

S'agissant du retour en présentiel des agents vulnérables, une discussion s'est ouverte entre les deux directions (DDFIP et Douanes) et le Dr Veyrat à propos de la dernière circulaire, qui nuancerait les agents à risque sévèrement immunodéprimés et agents à risque non sévèrement immunodéprimé, ces derniers pouvant sous certaines conditions revenir en présentiel.

Le Dr Veyrat soutient qu'un examen individuel, au cas par cas, est nécessaire. Selon elle la circulaire ne remet pas en cause la vulnérabilité des non immunodéprimés.

Le DR Douane ne veut pas entendre que le télétravail est encore privilégié en cas de vulnérabilité. DR et DDFIP se soutiennent à ce sujet prenant au mot la dernière circulaire. Le bien-être de leurs agents leur importe peu, l'important est que les agents reviennent en présentiel.

Nous notons un désaccord important entre Dr Veyrat et les deux Directions à ce sujet, avec une lecture stricte de la circulaire de la part des directions.

La DDFIP oppose au Dr VEYRAT la volonté de retour de certains agents, et, cette dernière insiste qu'elle n'empêchera pas le retour volontaire d'un agent mais toujours dans de bonnes conditions sanitaires.

Point 7 : GT SDIF

La démarche se poursuit, un GT (Groupe de Travail) est prévu avec la psychologue et les différents intervenants dont les OS le 11 octobre prochain.

Point 8 : Questions diverses

Solidaires prend information de l'avancé du projet de déménagement d'un service sur un bâtiment (« pavillon ») existant nécessitant des travaux d'aménagement..

Une analyse de portage de la dalle du 1^{er} étage du « pavillon » doit être effectué.

La DR nous explique qu'aucun calendrier n'est prévu à ce jour.

Solidaires Finances insiste sur la considération du bruit environnant (route avec trafic direct sous les fenêtres) est à prendre en compte pour l'aménagement et éventuellement une isolation phonique serait à prévoir. L'ISST préconise une ambiance de travail au calme en dessous de 50 dB (seuil de concentration).

Vos représentants présents lors de ce CTL :

- Julie LAMOUILLE
- Patricia LACOTTE
- Laurent Mariolle
- Georges BIZOT (en audio).